

Le Tableau de Bord des associations d'EEDD membres du GRAINE Poitou-Charentes

Edition 2015

Focus

Évolution de l'emploi,
de l'économie et de l'activité,
entre 2011 et 2014,
pour 7 structures participantes
au Tableau de Bord



Réseau
d'éducation
à l'environnement



Dans le contexte de la réforme territoriale, de la loi « transition énergétique » et dans la poursuite de l'événement international « COP 21 », l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) est plus que jamais identifiée comme un levier, droit essentiel à tous les âges de la vie, pour « grandir en humanité ». L'EEDD répond à la nécessité d'accompagner l'évolution et la progression de toute personne, citoyen-ne responsable, capable de comprendre les enjeux économiques, sociétaux et environnementaux pour être acteur du changement.

Dans un esprit de mutualisation, de co-construction et de transfert d'outils et de compétences, les acteurs associatifs de l'EEDD se rapprochent autour de cet objet commun qu'est l'EEDD, à développer dès 2016 à l'échelle de la nouvelle région Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes.

En 2015, l'ensemble des acteurs de l'EEDD de la nouvelle région ont été invités en ce sens à participer à la troisième plénière de l'Espace Régional de Concertation en Poitou-Charentes (ERC). Cet espace favorise le dialogue et la coopération et permet de renforcer la cohérence et l'efficacité d'un foisonnement d'actions éducatives issues des cinq sphères d'acteurs représentées.

Fidèle à son objet, le GRAINE Poitou-Charentes, réseau associatif régional, apporte depuis 2011 sa contribution à la connaissance du tissu des acteurs associatifs en développant, avec ses adhérents, des statistiques régionales qui rendent compte de leur activité, leurs publics, leur économie et leurs emplois. Aujourd'hui, le projet d'élargissement de Tableau de bord (outil coordonné au national par le Réseau École et Nature) est en cours de réflexion à l'échelle de la nouvelle région.

C'est avec satisfaction que nous publions cette quatrième édition régionale des chiffres clés de l'EEDD telle que pratiquée par les associations adhérentes du GRAINE Poitou-Charentes. Les données présentées sont celles de l'année 2014, collectées jusqu'en juin 2015. Dans cette édition, les associations contributrices ont choisi de mettre l'accent sur 7 des 25 structures participantes (contributrices de données depuis 2011). Ce focus 2015 propose une analyse des tendances observables sur trois années, avec une ouverture sur les tendances nationales.

Toutes les associations volontaires ont rassemblé leurs données pour produire ces statistiques, avec le soutien de la Région et de la DREAL Poitou-Charentes ; que chacune soit ici remerciée de son investissement dans cette production commune.

Les membres du Conseil d'Administration du GRAINE Poitou-Charentes



25 associations

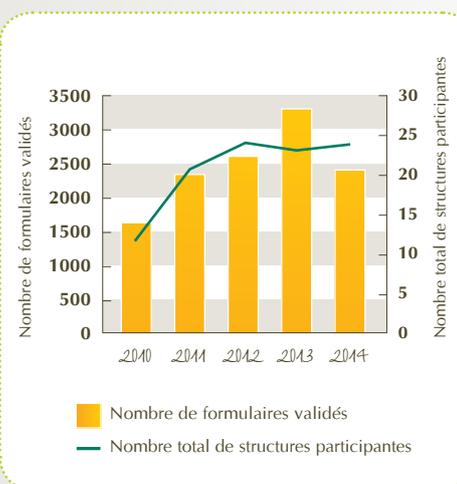
d'Éducation à l'Environnement participantes

Le Tableau de bord est aujourd'hui utilisé par 25 associations membres du réseau GRAINE Poitou-Charentes. Toutes se reconnaissent dans la Charte de l'Éducation à l'Environnement*. Ce dispositif, lancé en 2010 sur les territoires de Marennes Oléron et des Deux-Sèvres, a été étendu à la région Poitou-Charentes en 2011, passant de 11 à 25 associations participantes en 2014.

2014 est marqué par une baisse des données disponibles (-11%) s'expliquant, entre autres, par la dissolution d'une structure. Il est également important de rappeler que ce projet implique pour les participants un engagement non négligeable, que ce soit en terme de charge de travail ou d'investissement humain. Au cours de cette année, le Tableau de bord a tout de même accueilli trois nouvelles structures participantes.

Les informations collectées portent d'une part sur la vie associative, l'économie et l'emploi : elles sont saisies une fois par an, généralement après l'établissement des comptes annuels. D'autre part, la saisie des activités et publics, plus exigeante, s'effectue tout au long de l'année : elle offre un niveau de suivi et d'analyse qui représente une forte plus-value pour les acteurs, nécessitant un effort d'organisation interne.

Participation au Tableau de Bord en Poitou-Charentes (2010-2014)



Les données présentées dans ce document se basent sur 2406 formulaires validés comprenant les informations de la « vie-associative », « l'économie », « l'emploi », « les employés » et « les publics et activités ».

* www.grainepc.org/Charte-de-l-education-a-l

Les chiffres clés

2014

* Un lien fort entre pouvoirs publics et associations

(Données disponibles pour 21 des 25 associations)

Pour l'année 2014, sur les 21 associations ayant renseigné les éléments économiques de leur activité, le budget consacré aux actions d'EEDD représente un total de 1,7 M€ dont la moitié des ressources vient des prestations et ventes des associations et l'autre moitié des soutiens publics.

La mise en œuvre des actions d'EEDD appelle toujours un soutien public par la subvention (en comprenant l'aide à l'emploi) dans des proportions variant de 30 % à 70 % suivant les années et les structures.

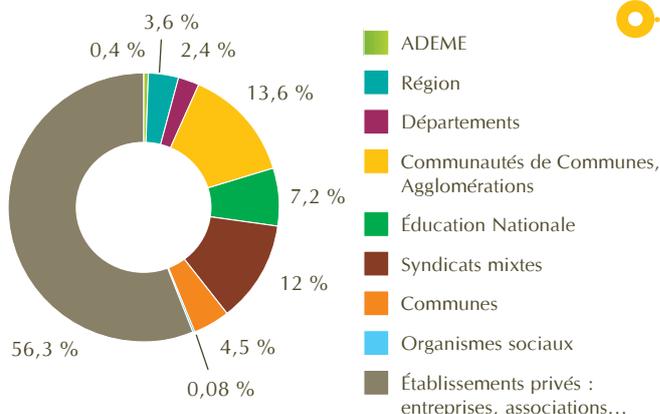
Le partenariat avec les pouvoirs publics repose aussi sur les prestations que les associations réalisent pour ces acteurs à hauteur de 44 % du montant total de leurs prestations.

Ces chiffres soulignent le lien fort entre les pouvoirs publics, porteurs des politiques publiques et des orientations budgétaires ; et les associations, actrices de terrain et force d'actions et de propositions.

Les collectivités étant les interlocuteurs principaux des participants au Tableau de bord, les élections départementales, régionales et les remaniements des intercommunalités, ont et auront de fait des répercussions sur les associations.

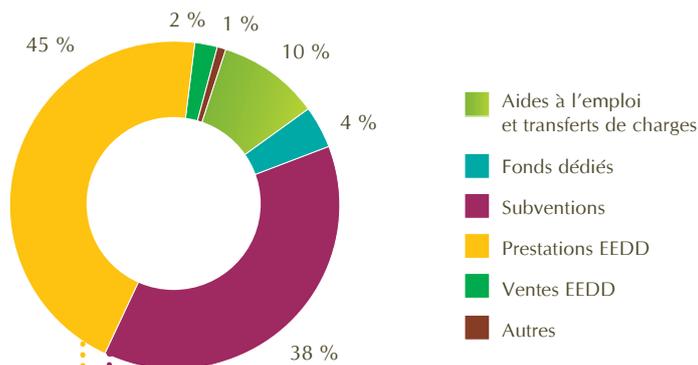
Origine des prestations

(775 514 €)



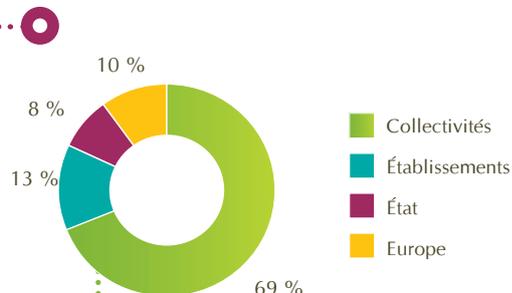
Origine des ressources liées à l'EEDD

(1 726 864 €)



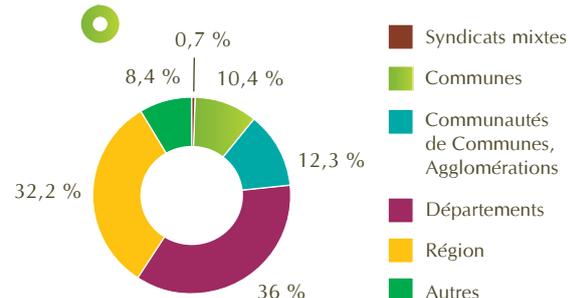
Origine des subventions

(662 517 €)



Subventions des collectivités

(454 014 €)



* Quelques éléments d'explication sur la réforme territoriale

La Loi NOTRe, portant la nouvelle organisation territoriale de la République, prévoit une restructuration des instances régionales.

Dès le début de l'année 2015, les réseaux GRAINE Aquitaine, Poitou-Charentes, SEVE Limousin, acteurs associatifs à l'échelle de la nouvelle région, en lien avec l'Ifrée, se sont rapprochés pour anticiper les évolutions à venir. Ces premières réflexions ont permis d'identifier les projets à transférer, à mutualiser et à co-construire.

Les prochaines rencontres régionales à l'automne 2016 pourront, comme celles d'Ayen en octobre 2015, favoriser l'appropriation et les échanges entre adhérents. Un des projets envisagés, à moyen et long terme, pourrait être l'outil Tableau de bord de l'EEDD, élargi à l'ensemble des trois réseaux actuels.

Au-delà d'une nouvelle structuration de réseau, les projets et les actions des adhérents vont également évoluer : chaque structure, faisant de l'EEDD, tout ou partie de son activité, verra potentiellement son champ d'intervention s'enrichir au niveau territorial, de par les publics touchés ou encore les nouveaux partenariats.

La culture et le travail en réseau prennent tout leur sens : la réforme territoriale est une véritable opportunité pour le développement d'une **culture commune de l'EEDD**, en partenariat avec les nouveaux élus régionaux et leurs services. **Il va s'agir pour les acteurs associatifs rassemblés de porter d'une seule voix l'intérêt général défendu et la plus-value sociétale d'une EEDD partout et pour tous, tout au long de la vie.**

Dans cette perspective, le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESER) Poitou-Charentes reconnaît, dans son rapport de 2015¹, le territoire national comme une « démocratie environnementale ». **La gouvernance des nombreuses instances en charge de la sensibilisation et de l'information sur l'environnement est identifiée comme le premier enjeu.** Le rapport décline, parmi ses quelques 208 propositions, celle d'un élargissement de l'actuel Espace Régional de Concertation pour l'EEDD de Poitou-Charentes.

1 « Vers la nouvelle région : Enjeux politiques publiques », p.71 à 74 <http://www.ceser-poitou-charentes.fr/Vers-la-nouvelle-region-Enjeux-et,4450.html>

2 Plate-forme CEDD 2016-2021 <http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr/Plate-forme-CEDD-2016-2021.html>

3 La CEDD Nouvelle région : <http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr/Membres-CEDD-Nouvelle-Region.html>



Dans la même perspective, les acteurs associatifs de l'environnement et du développement durable de Poitou-Charentes, Aquitaine et Limousin se sont accordés sur un ensemble de 25 fiches thématiques, présentées dans le document « Plate-forme de propositions pour une région solidaire et durable 2016-2021 »². Ainsi, la Coordination Environnement et Développement Durable (CEDD) Nouvelle région³, rassemblant plus de cinquante associations, a élaboré plusieurs fiches spécifiques à l'EEDD, avec 13 propositions concrètes.

L'EEDD tend à devenir une composante transversale des politiques publiques. En effet, la prise en compte progressive de son efficacité à long terme s'illustre à travers l'actualité législative. Aussi, par leurs propositions d'actions, les adhérents des réseaux affirment, à différentes échelles, leur volonté collective de contribuer aux prises de décisions publiques et de participer à la mise en œuvre d'actions concrètes. **C'est le signe d'une participation citoyenne réelle et d'une reconnaissance favorable des instances pour répondre aux enjeux d'un développement responsable pour l'avenir. Le Tableau de bord illustre en données statistiques ces évolutions.**



* Une distribution territorialisée des activités

Indépendamment de leurs tailles ou de leurs implantations géographiques, il apparaît que chaque structure impacte entre 500 et 1000 personnes (dont l'origine géographique a été identifiée). Ceci souligne l'importance d'un maillage territorial et d'un réseau d'acteurs dense pour rayonner en matière d'EEDD.

Sur les provenances identifiées des publics hors région 5% des participants dont l'origine a été indiquée, ceci concerne essentiellement le grand ouest (Aquitaine, Bretagne, Normandie, Île de France, Centre et Limousin).



Provenance des participants par département d'origine

HORS RÉGION PC

1133

DEUX-SÈVRES

12 691

VIENNE

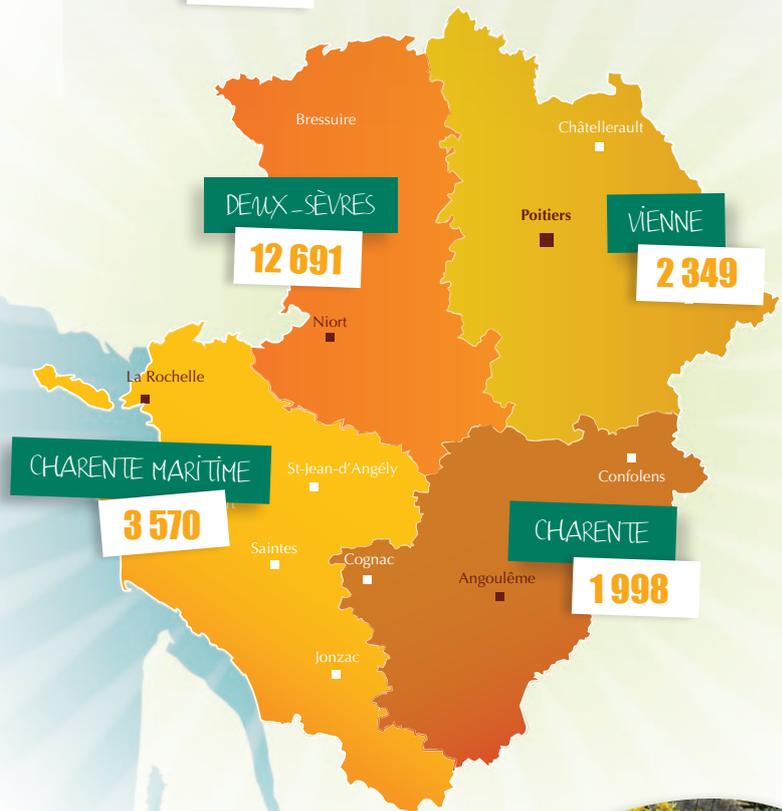
2 349

CHARENTE MARITIME

3 570

CHARENTE

1 998



NON RENSEIGNÉ

47 281

Ce nombre important repose sur deux explications :

- la nature de certaines activités comme des festivals, forums, stands ne permettent pas de renseigner la provenance géographique des participants. Mais à part le FIFO (Festival International du Film Ornithologique) qui a une portée nationale et internationale, la plupart des événements impliquent des publics locaux ou régionaux.
- la nature composite de certains groupes est parfois un obstacle à la saisie de ce renseignement (de nouvelles consignes de saisies permettront d'améliorer ce point).

2014

... en quelques chiffres



45% des interventions durent au minimum **0,5 jour** auprès du même groupe.



L'expérience des salariés EEDD est supérieure à **8 années** en moyenne.



25 associations

9 897 adhérents

Les associations ont réalisé plus de **2 266 interventions** (Animations, séjours, TAP...)

146 salariés dont **69** impliqués dans les activités d'EEDD. **74%** de ces derniers sont en CDI.

L'activité d'EEDD représente un budget de **1 726 864 €** et génère ses propres ressources (prestations, ventes et autres ressources) à hauteur de **47%**.

L'activité EEDD est **subventionnée** à hauteur de **38%**.

69 022 participants touchés en 2014 dont **36 888** sensibilisés dans le cadre d'animations pédagogiques encadrées et **32 134** touchés lors de conférences, d'expositions ou de salons.

Focus 2014

2011-2014 : Évolution de l'emploi, de l'économie et de l'activité, pour sept structures qui participent au Tableau de Bord

Dans le cadre du suivi du Tableau de Bord, nous avons étudié sept structures sur la période de 2011-2014 sous l'angle de l'emploi, de l'économie et de l'activité.

La continuité, les tendances proches de l'ensemble des 25 associations participantes, ainsi que l'évolution représentative permettent d'établir une analyse, ouverte au national.



* Évolution du lien avec les collectivités publiques locales

Avec 69% des moyens accordés en 2014, issus de subventions et de prestations, les pouvoirs publics locaux sont les interlocuteurs principaux des associations participantes au Tableau de bord. Ces chiffres soulignent la force du lien entre les collectivités locales et les associations.

Plusieurs évolutions tendanciennes apparaissent concernant l'étude de ces sept structures :

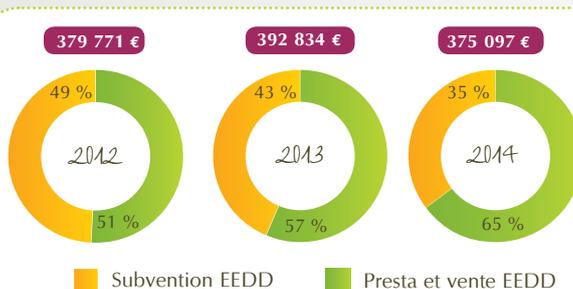
- D'un point de vue social, on peut observer une augmentation du temps de travail, du nombre d'emplois (+ 21%) et des adhérents physiques (+ 1/3). Selon un rapport de l'Assemblée nationale⁴, les associations paraissent résister à la crise depuis 2008 ; à nuancer cependant, puisqu'un effet ricochet s'avère inévitable.
- D'un point de vue économique, les moyens dédiés à l'EEDD sont relativement stables sur cette période. **Cependant, les modalités de contractualisation évoluent fortement : en 2012, les prestations de services représentaient près de 48% des recettes, contre 63% en 2014.**
- Du point de vue de l'activité, le volume dédié à l'EEDD varie faiblement par rapport à l'ensemble des missions des associations et ceci quelle que soit leur taille. Cette donnée s'explique par une répartition territoriale des actions.

⁴ Rapport de l'Assemblée Nationale n°2383 « les difficultés du monde associatif dans la période de crise actuelle » (20 novembre 2014) : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-enq/r2383-tl.asp>

Evolution des ressources de 2011 à 2014



Subventions EEDD/prestations et ventes EEDD Panel des 7 structures



* Évolution nationale du lien avec les collectivités publiques

Si nous ne pouvons pas observer un désengagement financier sur cette période, nous pouvons par contre analyser une véritable **révolution** dans la façon dont le financement s'organise.

Au niveau national, l'étude de Viviane Tchernonog et de Jean-Pierre Vercamer⁵ analyse bien ce glissement des subventions vers la commande publique ou les appels d'offres. En effet, la commande publique a tendance à détourner les structures associatives de leur objet social basé sur l'intérêt général et la notion de partenariat.

Fondées d'abord sur la contestation, les associations environnementales contribuent aujourd'hui à la mise en place du débat public et à l'éducation⁶. Elles peuvent ainsi exercer des activités de lobby, d'intérêt général.

La course aux moyens de financement des associations n'est pas sans conséquence pour notre société et notre démocratie. La pression est aujourd'hui double sur ce secteur :

- une raréfaction annoncée des financements publics
- une marchandisation accrue dans les procédures de contractualisation.

La loi de juillet 2014 sur l'Économie Sociale et Solidaire⁷, Charte d'engagement réciproque⁸, co-signée entre l'État, les collectivités et le Mouvement associatif et dernièrement la circulaire⁹ relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations, sont autant de leviers d'action et de financements pérennes pour les associations.

Comme le rappelle Laurent FRAISSE¹⁰ : « les partenariats les plus innovants sont impulsés par des regroupements associatifs. Dès lors qu'ils sont en mesure de proposer des instances de consultation, d'influencer les modalités de contractualisation, de participer à l'élaboration des dispositifs de financement, d'accompagnement et d'évaluation des projets, les acteurs associatifs sont également en capacité de maintenir dans la durée activités et emplois existants tout en développant de nouvelles initiatives ».

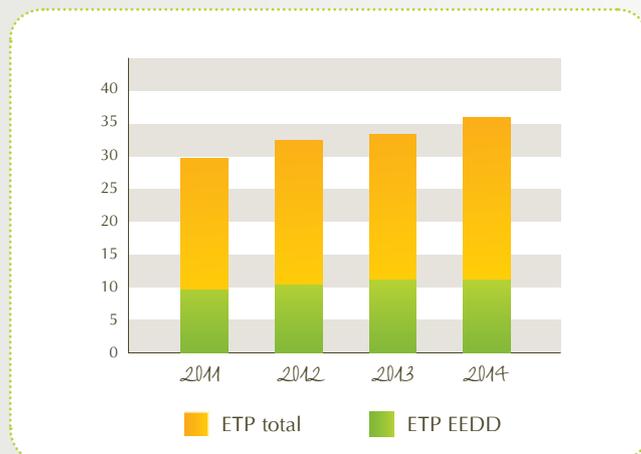
5 Étude Deloitte de Viviane Tchernonog et Jean-Pierre Vercamer « Les associations entre mutations et crise économique - Etat des difficultés » (octobre 2012) : https://www.associatheque.fr/fr/village-associations/temoignages/temoignage_jpvercamer.html

6 « De l'intérêt général à l'utilité sociale, la reconfiguration de l'action publique entre État, associations et participation citoyenne », sous la direction de Xavier Engels, Matthieu Hély, Aurélie Peyrin et Hélène Troupev, L'Harmattan (2006)

7 « Loi Économie Sociale et Solidaire : Quels changements pour les associations ? » (juillet 2014) <http://lemouvementassociatif.org/actualite/loi-ess-quels-changements-pour-les-associations>

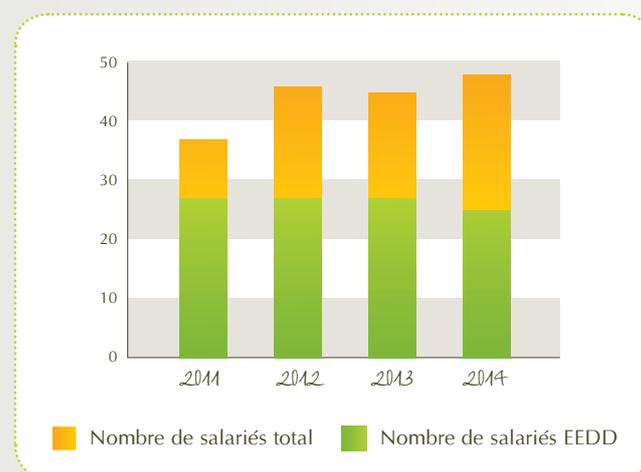
Évolution de l'emploi de 2011 à 2014

En Equivalent Temps Plein (ETP)



Évolution de l'emploi de 2011 à 2014

En nombre de salariés



Ces éléments de contexte vont permettre la poursuite de nos actions communes dans la nouvelle région, dans un esprit de dialogue, et ce, avec des éléments encore plus précis via le Tableau de bord.

8 « Charte d'engagements réciproques » (février 2014) (http://lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2014/02/charte_dengagements_reciproques.pdf) et « Charte d'engagements réciproques renouvelés » (mai 2014) : https://www.associatheque.fr/fr/fichiers/focus/Focus_charte_engagements_reciproques.pdf

9 « Circulaire n°5811-SG du Premier ministre : les nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations » (29 septembre 2015) : <http://www.associations.gouv.fr/circulairepm>

10 « La subvention à l'épreuve de la diversité des régulations locales de la vie associative », de Laurent Fraisse : http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/27Juin_diversite_regulations.pdf

Le Tableau de Bord

en quelques mots

* Un système d'information partagé et un outil de pilotage

Le « Tableau de Bord des associations d'éducation à l'environnement (EE) » est un système d'information partagé par les associations d'EE en réseau, au niveau régional et national.

Il est en premier lieu un outil stratégique de gestion, venant en appui au fonctionnement de chaque association.

Le Tableau de Bord est également un outil de pilotage collectif. Il permet d'acquérir une vision globale de l'éducation à l'environnement sur un territoire : activités, emplois, publics, partenariats, budgets...

* D'un point de vue pratique

Ce système d'information partagé prend la forme d'un outil informatique Internet, commun à l'ensemble des associations participantes. Le GRAINE les accompagne dans la prise en main, le renseignement régulier et l'usage de cet outil de gestion.

Puis le réseau consolide les données pour produire une vision territoriale de l'activité, de l'emploi, des finances, des partenariats... En cascade, il est alors possible d'obtenir des statistiques jusqu'à l'échelon national.

* Une dynamique territoriale s'inscrivant dans un cadre national

Suite à plusieurs expériences en Alsace et en Rhône-Alpes, le réseau Ecole et Nature (REN) s'est engagé dans l'animation d'un projet national Tableau de Bord en 2007. Aujourd'hui quatorze GRAINES animent ensemble le projet Tableau de Bord. L'outil informatique commun qui résulte de ce travail collectif est opérationnel depuis décembre 2011.

